



La croix des Petites Rasades (Trois-Pistoles). Érigée en 1939 pour commémorer l'événement de la "Chasse aux Loups-Marins".

L'Eglise de Rimouski et le développement régional (1963-72)

Pour être vraiment missionnaire, la Communauté ecclésiale se doit d'accompagner la population dans son quotidien le plus reculé, c'est-à-dire dans ses projets humains (à la taille humaine, adaptés à notre temps de crise et de tension au langage compris et au style de notre époque; dans les réalisations à la fois religieuses, sociales et politiques dans tous les domaines de la libération économique, humaine et politique. (1)

Cette recommandation du Synode diocésain de l'Eglise de Rimouski en 1972 indiquait bien les intentions d'une Eglise qui souhaitait s'impliquer dans toutes les réalités humaines y compris les réalités sociales. Elle était d'une importance toute spéciale pour le diocèse de Rimouski situé dans une région aux prises avec des difficultés économiques. De fait, une question se soulève immédiatement: comment l'Eglise s'est-elle sentie partie prenante des problèmes du milieu? La période à partir de 1963 peut nous en fournir une illustration bien concrète, cette période qui a vu l'élaboration du plan du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), la création de l'Office de Développement de l'Est du Québec (O.D.E.Q.) et les réactions des Opérations-Dignité (O.D.).

Ainsi, je me propose d'analyser l'attitude de l'Eglise du diocèse de Rimouski vis-à-vis le développement proposé par le B.A.E.Q. La période d'étude retenue est celle qui est comprise entre 1963, début du B.A.E.Q., et 1972, fin du Synode de Rimouski. La première partie du travail fera découvrir le contexte dans lequel se situe l'engagement social de l'Eglise de Rimouski. La seconde indiquera les valeurs sur lesquelles elle mise, la troisième présentera ses stratégies d'action. La conclusion sera livrée sous forme de prospectives utiles pour l'implication sociale de l'Eglise dans une région sous-développée du Québec.

Le matériel utilisé comprend les cahiers du Plan de Développement du B.A.E.Q., le Manifeste de l'Opération Dignité, des entrevues avec les leaders des Opérations-Dignité, l'enquête sur la foi dans le diocèse de Rimouski (1967), les documents du Synode de Rimouski (1969-72), les journaux diocésains: **Le Centre Saint-Germain, En 4 pages**, des articles des journaux locaux sur les sujets mentionnés. La période de recherche sera principalement éthique: elle tendra à évaluer les étapes d'une praxis sociale et à circonscrire les possibilités d'une praxis pertinente. De plus, le ton de l'article montrera que son auteur est une théologienne engagée dans l'Eglise catholique.

1. COORDONNÉES DE L'ENGAGEMENT SOCIAL DE L'EGLISE DE RIMOUSKI

Le Plan d'Aménagement de l'Est du Québec se situe et s'explique dans un contexte de changement social qui se veut accéléré. Ce processus de change-

ment au Québec, désigné sous le nom de Révolution tranquille, a eu un impact marqué sur la vie de l'Eglise. Le monolithisme d'un Canada français catholique est ébranlé par la sécularisation de la société. Jusqu'en 1960, l'Eglise-institution assume presque exclusivement les tâches de l'éducation, de l'hospitalisation, du bien-être social. Dans le nouveau partage du pouvoir, l'Etat entreprend de s'occuper des fonctions qui appartiennent proprement au domaine civil. Ainsi la Révolution tranquille entraîne la décléricalisation des écoles, des hôpitaux, des institutions de bien-être social.

1.1 Engagement social de l'Eglise avant le Plan

L'Eglise de Rimouski comme toute l'Eglise au Québec, avant 1960, s'est largement impliquée dans divers domaines sociaux. Le clergé du diocèse s'est beaucoup investi dans la promotion de la colonisation, de l'agriculture, des Caisses populaires. Un regard rétrospectif sur cet engagement social d'hier pourra nous faire mieux voir les différences avec celui d'aujourd'hui.

En 1928, la colonisation connaît au Québec un essor remarquable, à cause de la crise économique mondiale. La situation était grave: c'était une question de vie ou de mort. (2) De 1930 à 1939, une trentaine de colonies agricoles ou agro-forestières sont ouvertes. Une Société diocésaine de colonisation avait été créée; Mgr Georges Courchesne en assume lui-même la présidence active. De plus, l'Evêché apporte son aide financière: \$9,000 sont versés dans les diverses colonies au nom de la Société de colonisation. (3) Des curés dynamiques ont travaillé avec ardeur dans les nouvelles colonies. Quelques-uns sont encore vivants et prennent fortement la défense de l'Eglise diocésaine quand elle est accusée de s'être trompée dans cette forme de développement: "l'Eglise n'a pas fait d'erreur. S'il y a eu négligence, on doit l'imputer aux fonctionnaires du temps qui n'ont pas fait leur travail." (4)

Le clergé s'est aussi beaucoup occupé de l'agriculture. Mgr Courchesne (5) demeure un témoin du vif intérêt porté à la vie rurale et un excellent apologiste de ses bienfaits. Dans sa première lettre pastorale du 24 mai 1928, il écrit: "Nul ne peut penser sérieusement à notre avenir religieux et national sans souhaiter que nous sachions maintenir l'équilibre entre notre population rurale et les masses croissantes de nos populations urbaines." (6) La vie à la campagne a été louangée comme la plus favorable à la santé physique et morale, tandis que la vie urbaine est présentée comme très délétère. De plus, c'est une question de patriotisme que de refréner la croissance exagérée des masses urbaines, car "la ville dévore ses familles en trois ou quatre générations, d'après les données des démographes." (7)

Mgr Courchesne a apporté beaucoup d'attention à l'Ecole d'Agriculture fondée par Mgr Léonard. Elle vise à donner aux fils de cultivateurs une formation élémentaire mais adéquate afin de mieux exercer leur métier. Il a aussi encouragé les organisations professionnelles,

telles que l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) et l'Union Catholique des Fermières (U.C.F.), afin de mieux lutter contre les "syndicats financiers étrangers". (8) L'U.C.C. et l'U.C.F. ont un aumônier diocésain, et dans chaque paroisse, le curé ou le vicaire préside les cercles d'étude.

Il faut aussi souligner le rôle qu'a joué Mgr Courchesne afin d'empêcher l'inondation des territoires du Témiscouata projetée en 1928, par l'International Paper. L'évêque a dirigé lui-même une délégation de plus de cent cinquante notables du diocèse au Parlement de Québec et y a déposé une requête "signée par la généralité des adultes du diocèse de Rimouski." (9)

Finalement, le mouvement des Caisses populaires a été fortement encouragé par les prêtres. La première Caisse est établie dans la ville de Rimouski en 1908. Le mouvement est assez faible jusqu'en 1937 où l'Union Catholique des Cultivateurs lui apporte un appui important. Le 31 mai 1945, le nombre des sociétaires est de 26,869 et le nombre des déposants est de 26,296. Cultivateurs et ouvriers de la région de Rimouski "ont compris que la Caisse populaire coopérative d'épargne et de crédit pouvait être l'un des principaux instruments de leur libération et de leur salut économique". (10)

De fait, l'Eglise de Rimouski présente à presque tous les débats sociaux, par le rôle actif de ses prêtres, s'est impliquée dans le syndicalisme agricole et forestier. Les diocésains recevaient le support moral de leurs pasteurs, lesquels ne craignaient pas d'afficher leurs opinions.

1.2 Attitude du clergé par rapport au Plan

Le Plan du B.A.E.Q. marque une étape bien précise dans le développement économique de la région. Suite à la loi fédérale "ARDA" établie en 1961, quelques jeunes leaders de la région de Rimouski qui ont été les instigateurs du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent (C.O.E.B.) vont s'affilier le Conseil Régional d'Expansion Economique de la Gaspésie et des Iles-de-la

la-Madeleine (C.R.E.E.G.I.M.) qui vient de se former. Ensemble, ils posent, en 1963, les bases du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) qui recevra, avec les fonds nécessaires, le mandat de préparer un plan d'aménagement du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, avec la participation de la population. (12)

Le Plan du B.A.E.Q. se présente en 1966 comme un plan de développement socio-économique dont "l'objectif global de croissance en est un de rattrapage par rapport au Québec, dont l'élimination relative des disparités d'emploi, de productivité et de revenu." (13) Pour parvenir à ce développement, des secteurs d'activité économique ont été déterminés tels que la forêt, l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, l'industrie et les mines et des objectifs spécifiques de croissance ont été assignés à chacun. Finalement, pour assurer la croissance de l'économie, quatre grands objectifs de développement sont indiqués:

la mobilité professionnelle et géographique de

la main-d'oeuvre, l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation, l'éclosion d'une conscience régionale et la structuration rationnelle de l'espace régional. (14)

Il est surprenant de constater que l'Eglise hiérarchique ait pris beaucoup de temps à s'intéresser au Plan de Développement. L'évêque du temps, Mgr Charles-Eugène Parent, mentionne brièvement la législation ARDA dans une circulaire au clergé du 2 février 1964:

Certes, nous comptons beaucoup sur l'aménagement régional et le développement agricole pour l'amélioration du sort de nos agriculteurs. ARDA est sans doute remplie de promesses qui peuvent sûrement se transformer en réalités fort intéressantes. Mais il n'en sera ainsi que si la population rurale et agricole joue le rôle qui lui revient, en prenant l'affaire en main. (15)

En 1964, Jean-Paul Montminy entreprend pour le compte du B.A.E.Q. d'animer le clergé du territoire-pilote. Il constate que les animateurs sociaux ont négligé de rencontrer les curés au début de leurs travaux de sensibilisation auprès de la population.

D'avoir "ignoré" les pasteurs au cours de la première année de travail me paraît une erreur tactique. En effet, dans le milieu encore largement rural que constitue le territoire-pilote, le curé exerce incontestablement un certain leadership. On comprendra qu'il ne s'agit pas ici de savoir si on est favorable ou non à un pareil état de choses. La situation existe, et l'aménagiste qui voudrait la négliger complètement me paraîtrait inutilement malhabile. (16)

De fait, les animateurs sociaux avaient délibérément écarté la consultation des prêtres considérés traditionnellement comme leaders, dans le but de permettre l'émergence d'un nouveau type de leadership. Cependant, plusieurs prêtres ont été frustrés par cette attitude. Un d'entre eux écrivait dans le bulletin de sa paroisse.

C'est qu'on vient tout juste de mettre les curés en évidence. Après les avoir ignorés passablement (ils n'ont que très rarement été invités aux multiples réunions d'ARDA dans leurs paroisses, et très peu ont eu l'honneur d'une visite de l'un ou de l'autre des responsables d'ARDA), on a décidé tout à coup de les circonscrire. On a fait nommer un bon Père dominicain chargé de convoquer les curés et de les placer sur les premières lignes de feu de l'armée ARDA. (17)

Par contre, Montminy a noté chez plusieurs prêtres interviewés une déficience sérieuse quant à leur information au sujet du travail et des objectifs du B.A.E.Q.

Le travail d'animation qu'avait entrepris le Père

Montminy s'est résumé à une seule rencontre. Cependant, lors d'une session de Pastorale tenue à Mont-Joli, du 11 au 14 juin 1968, les prêtres ont demandé de rencontrer des experts du Plan, des représentants de l'O.D.E.Q. et du C.R.D. (18)

A la demande du B.A.E.Q. et de l'O.D.E.Q., Mgr Louis Lévesque a autorisé deux prêtres du diocèse à s'occuper des questions de fabrique. En 1965, M. l'abbé Gilles Roy devient membre du Comité interministériel pour l'étude du problème des paroisses marginales. En 1969, M. l'abbé Lucien Rioux est nommé pour collaborer à l'O.D.E.Q. comme "agent de mission". Il est chargé de renseigner les évêques du territoire-pilote sur les projets gouvernementaux et la mise en place du programme de relocalisation et aussi de leur servir d'intermédiaire. Il remplit proprement le rôle d'un fonctionnaire susceptible d'aider à la réglementation des affaires ecclésiastiques. Toutefois, il a essayé de donner à son mandat une forme plus pastorale, soit d'assurer la liaison entre les curés et l'O.D.E.Q. en les informant au besoin. (19)

1.3 Les Opérations-Dignité

L'application du Plan tarde à prendre effet, même si on a les subsides gouvernementaux nécessaires. La population du territoire-pilote a été éveillée à ses problèmes par l'animation sociale qui a été menée sur le territoire, et attend impatientement des réalisations. Les gens les plus affectés sont ceux qui font partie de paroisses qui doivent être relocalisées. En effet, une dizaine de localités ont été déclarées marginales, parce qu'elles sont impropres à l'agriculture et ne peuvent pas faire vivre les familles qui y résident. Les gens devaient recevoir des subventions adéquates pour leur réinstallation; mais, en 1970, 70% des gens concernés ont quitté les lieux sans qu'aucune compensation de l'Etat ait été versée. Dix paroisses ont été complètement vidées, mais les autres refusent de prendre le chemin de la ville et font des démarches pour la création de centre agroforestiers qui seraient établis dans l'arrière-pays.

Un climat d'insatisfaction est apparu à la suite des carences de l'entente et de l'inertie de l'O.D.E.Q. Des groupes sont créés pour exercer des pressions sur les gouvernements. En 1970, à Sainte-Paule, dans le comté de Matane, la première Opération-Dignité prend naissance. "Elle a comme objectif principal la création d'emplois dans l'arrière-pays pour une utilisation optimale des ressources du sol et de la forêt, afin de permettre aux gens qui y sont installés d'y vivre de leur travail et non de l'assistance sociale." (20) En 1971, l'Opération-Dignité II, avec les mêmes objectifs que la première, débute à Esprit-Saint, dans l'arrière-pays de Rimouski. Le Fonds de Recherches Forestières de l'université laval (F.R.F.U.L.) s'engage à collaborer avec ces deux Opérations. Finalement, toujours en 1971, l'Opération-Dignité III apparaît sur le littoral nord de la Gaspésie; ses objectifs sont centrés sur une utilisation accrue et plus rentable des ressources de la mer.

Des prêtres du territoire-pilote se sont très impliqués dans les Opérations-Dignité. Dix-neuf prêtres signent, le 27 septembre 1970, un manifeste qui établit leur prise de position courageuse devant la situation économique de leurs paroissiens.

Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être "les enfants pauvres de l'économie québécoise", nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications: vivre l'Évangile aujourd'hui, et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là que se situe notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le vivre; et bien mal avisé celui qui pourrait présumer de ces nouveaux modes et condamner à la légère, sinon accuser de démagogie, ceux qui épaulent une population, soucieuse de vivre dans la dignité et de combattre les injustices de la justice".

Ce manifeste est le coup de barre donné à l'Opération-Dignité I. Les prêtres sont pressentis comme les porte-parole de la masse, chargés "de transmettre ses aspirations et de catalyser les forces vives de la population". (21) Mgr Louis Lévesque approuve d'ailleurs le rôle joué par les curés dans les paroisses en situation économique difficile. Il y voit là une fonction de suppléance qu'ils ont à remplir, aussi longtemps que les laïcs ne seront pas prêts à prendre la présidence des mouvements. "C'est seulement lorsque les laïques ne sont pas entendus et qu'ils demandent à des prêtres de les appuyer que ceux-ci peuvent intervenir." (22) Le nouvel évêque, Mgr Gilles Ouellet, a, lui aussi, largement approuvé les Opérations-Dignité et le rôle que les prêtres y jouent. (23) De fait, les trois Opérations-Dignité ont eu un prêtre comme président; leur leadership est parfaitement reconnu et évalué de façon positive. (24)

Cette première partie a voulu faire connaître le contexte et les conditions de l'engagement social des prêtres de l'Eglise de Rimouski. Leur implication dans les enjeux sociaux est très variable selon la conjoncture et révèle une sensibilité liée aux coordonnées du milieu dans lequel se trouvent les paroissiens. L'engagement social des prêtres de Rimouski pourrait être caractérisé et réparti en trois périodes: avant 1960, période d'immersion dans les réalités sociales, de 1963-70, période d'abstention presque incomplète, à partir de 1970, période de réinvestissement et de recherche de nouveaux engagements.

2. LES VALEURS EN CAUSE

Deux entités sociales, l'Eglise de Rimouski et le Plan du B.A.E.Q., sont confrontées dans la présente étude. Vers quelles valeurs s'orientent l'une ou l'autre? C'est ce que je veux maintenant considérer à la lumière de critères éthiques.

2.1 Valeurs dans le Plan du B.A.E.Q.

Les auteurs du Plan me semblent avoir considéré de façon trop succincte l'aspect axiologique. Ils se contentent d'affirmer:

En effet, la finalité du développement pose le problème des valeurs. Quelles sont les valeurs recherchées par la société régionale par exemple? Du travail et un revenu? Evidemment. Mais une population a également des

aspirations plus complexes: éducation des enfants, biens de consommation de plus en plus nombreux, services de plus en plus spécialisés, théâtre, sport, vacances, e tc. (25)

Ils se réfèrent aussi à John Friedmann (26) qui propose que le développement doit s'orienter vers un "bien social maximum". Ils notent que c'est une "notion difficile", surtout quant à la détermination du contenu pour une région précise à un moment donné. (27) Comme la réflexion explicite sur les valeurs dans les cahiers du Plan a été plutôt brève, j'ai dû scruter de façon attentive les objectifs du Plan pour découvrir par moi-même les valeurs qui en découlent. Trois grandes valeurs m'apparaissent présentes dans le Plan: la rentabilité économique, la dignité de la personne humaine, la solidarité communautaire.

2.1.1 Rentabilité économique

De façon évidente, le Plan de Développement poursuit une meilleure rentabilité économique, puisque son objectif global est l'atteinte d'un certain niveau de vie. Les trois premiers objectifs particularisés, la modernisation des secteurs de base traditionnels, la création d'activités dynamiques nouvelles, la valorisation de la main-d'oeuvre s'inscrivent dans le dynamisme de la valeur économique.

2.1.2 Dignité

La rentabilité économique n'est pas sans impact sur l'affirmation de la dignité de la personne humaine. L'être humain qui reçoit grâce à son travail un revenu qui lui permet de vivre convenablement, acquiert le sentiment d'une plus grande indépendance et d'une plus grande responsabilité. L'objectif troisième axé sur la valorisation de la main-d'oeuvre favorise également la réalisation d'une aspiration humaine fondamentale.

2.1.3 Solidarité

La troisième valeur poursuivie par les aménagistes se situe dans une perspective communautaire. Quand ils cherchent à susciter une conscience régionale, ils insistent sur la solidarité qui doit unir les membres d'une même région en voie de développement. Les trois derniers objectifs particuliers: l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation, l'éclosion d'une conscience régionale et la structuration rationnelle de l'espace régional, supposent un sens de la responsabilité qui ne peut surgir que de l'expansion de la solidarité des gens d'une région.

Ainsi, la rentabilité économique, la dignité, la solidarité présentent un tableau fort intéressant à la personne préoccupée d'éthique sociale. Toutefois, elle revient vite de sa satisfaction première quand elle constate que la rentabilité économique a supplanté la dignité humaine et la solidarité communautaire lors des applications des recommandations du Plan. Les réalisations de l'O.D.E.Q. vont, en effet, dévoiler certaines failles axiologiques du Plan. Devant cet échec, les Opérations-Dignité viendront signaler les valeurs à privilégier dans l'aménagement du territoire.

2.2. Impact des Opérations-Dignité

"L'expression (Opération-Dignité) est sortie de la masse et exprime l'état d'esprit d'une population qui

entend ne pas se laisser aliéner." (28) Après avoir vécu trois années d'animation par le B.A.E.Q., la population est déçue par la publication du Plan: "elle (la masse) ne se retrouvait plus dans cette 'pile de madriers' au langage abstrait et technique". (29) De plus, l'O.D.E.Q. tarde à mettre à exécution les recommandations du Plan et le C.R.D. s'évertue à convaincre la population qu'elles répondent à leurs aspirations. La relocalisation de dix localités viendra ajouter le comble à son insatisfaction.

Le relocalisation s'avère une mesure draconienne et la population ne la désire pas. Cependant, en 1969, elle semblait inévitable à la suite du travail des animateurs: ceux-ci avaient fait percevoir, depuis 1964, à la population des localités concernées qu'il était nécessaire de fermer leurs paroisses et de déménager ailleurs afin d'assurer un avenir meilleur pour eux et leurs enfants. Devant cette perspective, les citoyens de ces localités n'avaient apporté aucune amélioration à leur propriétés et la situation allait en se détériorant avec des départs individuels et volontaires et des services religieux réduits. Ainsi, en 1970, quand le vote a été pris, 85% de la population dans neuf localités sur dix a voté pour la fermeture. "C'était un vote de désespoir". (30)

Après avoir réussi (!) à fermer dix localités, l'O.D.E.Q. a songé à entreprendre un autre programme de relocalisation plus vaste que le premier: 85 localités étaient identifiées comme marginales. Face à une telle conjoncture, bon nombre de citoyens de ces paroisses dites marginales se sont unis et ont fondé les Opérations-Dignité.

L'itinéraire de départ se déroule comme suit: 19 septembre 1970, prise de conscience de cette frustration collective par 50 représentants de sept paroisses "marginales", touchés de l'attention, de la sympathie, voire de l'encouragement de son député, Pierre de Bané. Puis c'est l'escalade insoupçonnée: le 20, à Amqui, 15 paroisses et 300 représentants: le 21, conférence de presse à Québec des "leaders", désormais sur la sellette, le 22, grand ralliement à Ste-Paule avec 3,200 personnes. (31)

Le 27 septembre, c'était le manifeste des dix-neuf prêtres. Par l'intermédiaire des Opérations-Dignité, les gens ont manifesté leur intention de rester chez eux et de travailler à développer les ressources de leur région; ainsi, deux objectifs poursuivis par la relocalisation: rationalisation de l'exploitation des ressources et valorisation des ressources humaines, seraient plus facilement assurés. Ils ont obtenu que toute nouvelle relocalisation subventionnée par l'Etat se fasse sur une base individuelle et volontaire. (32)

La conséquence la plus importante des Opérations-Dignité, c'est que bon nombre de citoyens du territoire ont découvert leur dignité, comme le propose l'appellation. Placés devant une situation très précaire, ils ont senti l'urgence de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Les animateurs du B.A.E.Q. les avaient certes stimulés à trouver des solutions à leur infériorité économique, mais les citoyens du territoire-pilote ont bien vite perçu qu'ils connaissent mieux leurs problèmes que

les technocrates venant de l'extérieur de la région. Ils affirment désormais qu'ils doivent être libres de décider par eux-mêmes leur propre bien. Le sentiment de la dignité a surgi d'un sens de responsabilité accru, d'une volonté de défendre leur propre bien, sinon on est en train de déménager la région plutôt que de l'aménager. (33)

Le but des Opérations-Dignité n'est pas "d'accroître la richesse des citoyens, mais de leur rendre leur dignité d'homme. (34) Toutefois, Charles Banville, le premier président d'O.D. I, insiste pour souligner que la dignité est liée à des impératifs économiques et qu'on ne peut parler de dignité à des gens qui ne feraient que survivre sur leur lopin de terre. Voici, d'ailleurs, les objectifs qui ont été retenus par O.D. I, lors de la première réunion:

Les objectifs à court terme sont:

1. pallier le chômage, en leur donnant des emplois forestiers,
2. développer d'autres secteurs agricoles,
3. simplifier les démarches, les structures administratives.

L'objectif à moyen terme vise:

la revalorisation de la population. (35)

2.3 Valeurs poursuivies par l'Eglise de Rimouski

L'enquête sur la foi menée dans le diocèse de Rimouski en 1967 contenait des questions portant sur la vie sociale. Les résultats ont montré que les chrétiens de Rimouski surtout les plus jeunes, n'accordent pas une place significative à la religion dans le domaine socio-économique, et sont souvent déçus par la faiblesse de l'action de l'Eglise dans ce domaine.

Le Synode diocésain a poursuivi l'étude de l'implication sociale des chrétiens. Lors de sa première phase de consultation en 1969, les questions relatives à l'insertion du chrétien dans le "monde" ont retenu l'attention de 66% des chrétiens du diocèse. Dans la deuxième phase, celle d'approfondissement, l'impact du Plan de Développement est explicitement reconnu par quatre commissions: celles du "Laïcat", du "Mariage et famille", de la "Responsabilité du chrétien dans le monde", de la "Mission de Charité de l'Eglise". (36)

La valeur centrale autour de laquelle pivotent les réflexions du développement est la charité. Incidemment, la Commission "Mission de Charité de l'Eglise" a inclus dans sa réflexion la question du développement.

La Commission, s'inspirant de l'Encyclique de Paul VI sur le "Développement des Peuples", voit la Mission de Charité de l'Eglise comme une participation éclairée des chrétiens aux divers projets de la communauté humaine, dans tous les milieux de vie, au plan familial, local, régional, national, et mondial, c'est-à-dire comme une collaboration humanisante aux diverses réalisations de bien-être et de développement de la société. (37)

La Commission soutient que la pauvreté est un des pro-

blèmes importants auquel doivent faire face les chrétiens et que la participation à des projets de développement est la façon d'exercer la charité aujourd'hui. Cette action découle du "commandement nouveau" de l'Evangile et ne tient pas compte des distinctions faites par les spécialistes en théologie morale d'obligations de justice et d'obligations de charité. De fait, le document du Concile de Vatican II, **Populorum Progressio** parle de la charité en termes d'engagements dans le développement humain. Ce développement concerne d'abord le chrétien lui-même qui a le devoir de donner plein épanouissement à ses propres ressources; il vise ensuite autrui afin d'assurer un "minimum vital" à chacun. Mais la Commission indique bien que la prospérité économique pour chacun n'est pas suffisante, et que la société doit fournir un système de sécurité sociale pour ceux qui sont défavorisés. A cet effet, la Commission signale une diversité de tâches qui s'offrent à la générosité de la communauté chrétienne.

Les documents du Synode portent une attention très grande à l'aspect humanisant qui doit se dégager du développement. L'Eglise est souvent présentée comme l'institution qui doit exercer une "vigilance humanisante" soit dans des projets de développement en cours, soit dans des structures qui risquent de routiniser et de déshumaniser. (38) La perception de l'Eglise comme un instrument de critique d'une société semble de plus en plus émerger dans la réflexion et l'action des chrétiens.

Une compilation rapide des valeurs recherchées par le B.A.E.Q., les Opérations-Dignité, l'Eglise de Rimouski, indique une convergence vers la même valeur dans le développement: l'épanouissement total de la personne. Toutefois, on peut noter des degrés d'intensité très différents. Le B.A.E.Q. est définitivement plus orienté du côté de la rentabilité économique, lui subordonnant les autres valeurs, dignité et solidarité. Les Opérations-Dignité qui sont une réaction aux "maladresses" de l'O.D.E.Q., ont carrément indiqué la nécessité de respecter la dignité humaine. Quant au Synode de Rimouski, il parle aussi en termes de dignité humaine, en se basant sur le fait que les êtres humains sont créés à l'image de Dieu, rachetés et destinés à une gloire éternelle.

3. STRATEGIES D'ACTION

Les valeurs recherchées doivent normalement être manifestées dans un champ d'action. Le B.A.E.Q. et l'O.D.E.Q. ont utilisé des stratégies d'action spécifiques. Tandis que l'Eglise de Rimouski s'est servi de moyens qui lui sont bien propres.

3.1 Au B.A.E.Q. et à l'O.D.E.Q.

Les actions entreprises par le B.A.E.Q. et l'O.D.E.Q. peuvent être considérées sous trois catégories. Tout d'abord, le B.A.E.Q. a voulu travailler au développement de la région du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine par le moyen d'une planification. Deuxièmement, on n'a pas voulu que le Plan soit seulement l'affaire des technocrates, mais que la population y participe largement. Troisièmement, les actions

qui ont été effectuées par l'Office de Développement de l'Est du Québec doivent être bien examinées.

3.1.1 La planification

La planification est sûrement une des techniques les plus utilisées par les hommes et les femmes d'aujourd'hui, dans le domaine de toute organisation; elle est devenue le processus d'une société évoluée. La rationalité a conquis de plus en plus de terrain dans le monde moderne; elle signifie pour les êtres humains un meilleur contrôle des énergies, des ressources, en vue de leur donner une plus grande efficacité et d'assurer une plus grande productivité avec moins de risque de gaspillage.

La planification du territoire-pilote s'est avérée une entreprise difficile en l'absence d'un plan global de développement pour l'ensemble du Québec. Les rédacteurs du Plan étaient conscients qu'ils travaillaient à tâtons avec une "instrumentation technique rudimentaire." Ils avouaient alors que la planification ne pouvait être d'une rationalité parfaite. (39) Pourtant, les planificateurs du B.A.E.Q. ont accompli une tâche énorme. "Le Plan est un bel échafaudage théorique. Toutes les pièces du système sont bien intégrées. On a prévu un remodelage complet du territoire". (40) Toutefois, la logique du Plan est apparue trop rigide aux yeux de certains analystes. (41) Comme la technique de planification est avant tout basée sur une rationalité fonctionnelle, le Plan de Développement du B.A.E.Q. a été conçu avec une rigueur logique et vise à assurer la rentabilité économique. Il semble que la planification n'a pas servi à rendre la dignité à une population dite marginale, et à fortifier leur solidarité. Les rigueurs de la logique fonctionnelle la rendent parfois imperméables aux exigences profondes de l'être humain, et ainsi l'empêchent d'assurer une rationalité substantielle. (42)

3.1.2 La participation

Cependant, les aménagistes du B.A.E.Q. ont voulu que la population participe à la planification et ont tenté de l'impliquer de façon intensive dans l'élaboration du Plan. Le président du B.A.E.Q., Georges-Henri Dubé, affirme que "dans la définition même du développement est inscrite la nécessité de la participation de la population." (43) Et il poursuit que celle-ci peut être considérée comme un moyen et comme une fin:

comme un moyen en ce sens qu'il ne peut y avoir de changements efficaces, durables et valables si la population, au lieu de s'adapter à ces changements, n'y inscrit pas ses valeurs et ses exigences propres; comme une fin en ce sens qu'une des conséquences de ces changements structurels est de rendre à long terme la population capable de définir elle-même le rythme et la nature des changements structurels nécessaires. (44)

Le B.A.E.Q. a fait reposer le travail d'animation sociale sur cinq hypothèses; la nécessité de la transmission des connaissances, l'établissement d'une véritable structure de participation, une prise de conscience réelle de la situation, l'émergence d'un 'leadership' d'aménage-

ment, l'influence efficace et reconnue de ce leadership pourront amener une participation valable de la population.

Même si le B.A.E.Q. calcule qu'il y a eu "6,000 personnes reliées au Travail des Conseils économiques régionaux, des comités de zone et des comités locaux" (45) la participation de la population du territoire a été plutôt minime. (46)

On a énormément fait état de la participation de toute une population à l'élaboration de son Plan de Développement. S'il y a eu un effort réel de fait dans ce sens, et même s'il y eut dans ce domaine une certaine performance, le Plan ne demeure l'affaire que d'un petit groupe d'individus. Il est indéniable que son contenu porte presque exclusivement la marque des spécialistes qui l'ont bâti. La plupart des citoyens de la région qui ont gravité autour de l'équipe semblent avoir été davantage les inspireurs. C'est une publicité tapageuse qui en a fait l'oeuvre de toute une population. (47)

On peut admettre, cependant, que la participation de la population entreprise par les animateurs du B.A.E.Q., bien qu'elle ait été restreinte, a donné quelques résultats positifs. Elle a sûrement contribué à une conscientisation et à une prise en charge de ses problèmes par la population concernée, elle a engendré une mouvance "vers une conscience autodéterminée". (48) Les Opérations-Dignité sont la manifestation de cette émergence de nouveaux leaders, d'une liberté et d'une force d'expression inconnues auparavant, d'une volonté d'être maîtres de son destin.

3.1.3 Réalisations de l'O.D.E.Q.

L'O.D.E.Q., créé le 26 mai 1968, était chargé de voir à l'exécution du Plan. Ses réalisations se sont révélées partielles et peu satisfaisantes face aux larges perspectives ouvertes par le Plan. La question s'est alors posée: pourquoi le Plan a-t-il été un demi-succès? Jean-Claude Lebel nous donne deux raisons: le délai de deux ans entre le moment de la déposition du Plan (30 juin 1966) et le début officiel des réalisations du Plan (26 mai 1968); le refus de la globalité de la logique du Plan qui aurait amené une révision du système économique, social et politique ambiant. (49) Pour sa part, Clermont Dugas tire quinze leçons de l'expérience qui peuvent être ainsi résumées: la nécessité d'une meilleure connaissance de la situation et des inter-actions du monde socio-économique, de la population concernée, des valeurs humaines en cause dans le développement, des implications de la participation populaire. (50) Notamment, il a signalé combien il est difficile qu'un organisme chargé de représenter la population et financé par l'Etat, tel le C.R.D., puisse assurer une participation populaire. Effectivement, le C.R.D. n'a pas été le véhicule d'expression de la population, mais plutôt il a été la voix "d'une nouvelle catégorie de fonctionnaires qui se situe au-dessus de la population et très près de l'Etat". (51)

3.2 Stratégies d'action de l'Église de Rimouski

En ce qui concerne le Plan de Développement, les

stratégies d'action de l'Eglise de Rimouski peuvent être regroupées sous deux catégories: activités d'enseignement et engagements sociaux.

3.2.1 Activités d'enseignement

Sous ce titre, on peut s'intéresser aux homélies, à la catéchèse, au journal du diocèse, aux émissions radio-phoniques et télévisées préparées par l'Office des Communications Sociales, au Synode diocésain.

Il ne semble pas que le Plan de Développement ait amené les prêtres du diocèse à entreprendre une action collective dans leur prédication. L'initiative a été laissée à la personnalité de chacun; un prêtre plus particulièrement ouvert aux questions sociales a pu à une ou plusieurs reprises solliciter l'attention et l'action de ses paroissiens dans l'entreprise du B.A.E.Q. Le curé des Méchins, Gilles Roy, qui a mis sur pied Opération-Dignité III, avouait bien franchement: "Un curé n'a que faire de sa liturgie si ses paroissiens ne sont pas heureux dans leur vie quotidienne par suite de leurs problèmes économiques et sociaux." (52) Cependant, les curés des paroisses plus directement impliquées dans la relocalisation n'ont pas voulu aborder ce sujet dans leur église, à cause des tensions existant parmi leurs paroissiens. Ils voulaient plutôt prêcher la Parole comme un instrument de réconciliation que comme un glaive à deux tranchants.

Au plan de la catéchèse, les responsables diocésains n'ont pas vu l'entreprise du B.A.E.Q. comme un événement pouvant toucher leur champ d'activité, Les Opérations-Dignité n'ont pas reçu d'approbation explicite, mais l'Office de Catéchèse a eu recours à des personnes engagées dans ces projets pour des émissions de télévision. (53)

Durant la période 1963-72, le diocèse a vu se succéder deux journaux religieux diocésains: **Le Centre Saint-Germain** jusqu'en 1969, puis **En 4 pages**. Dans **Le Centre Saint-Germain**, on ne peut trouver que deux articles qui traitent explicitement du Plan de Développement. (54). Par contre, **En 4 pages**, dès son premier numéro, en septembre 1970, apparaît plus intéressé aux activités sociales locales; il traite, en effet, des paroisses relocalisées dans trois de ses quatre pages. Le journal continuera d'être très proche des événements qui lui apparaissent signes de la recherche de la justice et de l'amour évangélique. Ainsi, de septembre 1970 à avril 1972, sept articles et un entrefilet signalent différents aspects des Opérations-Dignité.

L'Office des Communications Sociales a aussi réalisé des émissions à la radio et à la télévision qui témoignent de sa préoccupation au sujet des problèmes sociaux de la région. Pendant la période de septembre 1970 à janvier 1971, trois émissions ont été partiellement ou entièrement consacrées aux Opérations-Dignité. Le 19 novembre 1970, le manifeste des vingt prêtres du diocèse a été le sujet de discussion, tandis que le 3 décembre 1970, Mgr Louis Lévesque livrait ses opinions sur l'Eglise et l'engagement social. Le 4 janvier 1971, Charles-Borromée Banville était l'invité et a présenté un historique des Opérations-Dignité.

Le Synode de Rimouski peut être considéré comme

une activité d'enseignement du fait que l'ensemble de l'Eglise diocésaine a essayé de s'éclairer mutuellement sur sa mission dans le monde d'aujourd'hui. Cependant, il n'est pas purement réflexif, il est orienté vers des décisions à prendre, quoiqu'il n'ait pas de pouvoir législatif proprement dit. Dans la deuxième phase d'approfondissement, quelques commissions du Synode ont eu un regard immédiat sur le Plan de Développement. La Commission sur les Laïcs a vu la nécessité de la "présence de l'Eglise diocésaine entière" dans les domaines qui ont fait l'objet des recherches du B.A.E.Q. Quant à la Commission "Le chrétien dans le monde", elle s'est interrogée sur la possibilité pour l'Eglise de s'engager dans un dialogue avec le C.R.D.; elle a été aussi consciente de n'avoir pas approché les éléments actifs du milieu (C.R.D., O.D.E.Q.) (55). La Commission "Mission de charité de l'Eglise" s'est largement intéressée aux projets de développement dans le Bas du Fleuve et a perçu que l'Eglise pouvait y exercer "une vigilance humanisante", devant les dangers d'une machine administrative très complexe qui risque de déshumaniser et de n'être pas en parfaite syntonisation avec les besoins du milieu. (56)

Dans sa troisième et dernière phase, le Synode de Rimouski a fixé comme priorité que la pastorale est mission et non organisation. (57) Il voulait ainsi éviter la superstructuration qui menace toujours l'Eglise. Par la suite, la Commission "Le chrétien dans le monde d'aujourd'hui" a fait quelques recommandations visant à promouvoir la responsabilité de tous les chrétiens dans les différents secteurs de leur milieu, notamment dans les milieux ouvriers et pauvres. Cette Commission s'est limitée à des encouragements et ne s'est pas lancée dans la construction de projets concrets. Son but était de créer une mentalité qui, une fois acquise, pourrait donner libre cours à des actions précises.

Dans le cadre de la Commission du Clergé, l'assemblée synodale a fait une recommandation spécifique sur l'engagement socio-politique du prêtre.

Que le prêtre puisse affirmer dans l'engagement socio-politique se véritable solidarité avec les humains; qu'on voie plus de prêtres engagés sur ce terrain; qu'ils y soient là aussi des prophètes pour annoncer la libération de l'homme en Jésus-Christ. (58)

Cette recommandation visait à établir clairement qu'un prêtre peut et doit s'engager socialement dans des situations d'urgence. Elle rejetait l'anxiété de certaines gens qui ne digéraient pas que des prêtres se soient engagés dans les Opérations-Dignité.

3.2.2 Engagements sociaux

L'engagement socio-politique des prêtres dans les Opérations-Dignité retiendra particulièrement l'attention, ici. Cette forme d'engagement n'est pas sans soulever des questions. Au Québec, on a parfois reproché aux prêtres de trop s'impliquer dans le domaine socio-politique. Ainsi, chaque fois qu'un prêtre s'engage à fond pour résoudre une question sociale, il peut être soupçonné de rouvrir la porte au cléricisme ou encore de tomber dans la politique partisane. (59) C'est cette crainte de la domination du clergé qui a poussé les

animateurs du B.A.E.Q. à négliger la participation des prêtres du territoire-pilote. Ce refus s'est avéré très tôt néfaste, dans les petites localités où le curé est une personne bien informée sur les besoins du milieu. C'est pourquoi les prêtres se sont retrouvés au cœur de l'animation dans les trois Opérations-Dignité.

L'initiative des Opérations-Dignité ne revient pas aux prêtres, mais ceux-ci se sont vus en quelque sorte forcés de s'impliquer dans une situation économique et sociale en déperissement. Le manifeste de l'Opération-Dignité signé par dix-neuf prêtres veut être un geste de solidarité avec une "population menacée de frustration grave". On peut dire que le député de Matane, Pierre de Bané, a été l'instigateur du mouvement d'éveil et de structuration de la population qui a conduit à Opération-Dignité I. C'est lui qui a écouté les gens et les a pressés de marcher sur Québec. Toutefois, la population regroupée avait besoin d'un président; c'est alors que Pierre de Bané a incité le curé Charles Banville à se mouiller les pieds. (60)

Dans les Opérations-Dignité, les prêtres ont joué le rôle de catalyseur des forces vives de la population.

Le prêtre doit se faire éveilleur de consciences. Il nous revient autant qu'à d'autres et plus encore pour combler le vide, de former les chrétiens à faire l'évaluation, la critique de leurs institutions sociales et politiques. En tant que propagateur d'un Evangile qui prêche essentiellement la libération, le prêtre a un rôle à jouer. (61)

De fait, les Opérations-Dignité sont nées pour répondre à une demande de justice sociale; elles sont l'expression des "nouveaux pouvoirs".

ces 'nouveaux pouvoirs' qui naissent se présentent comme un moyen de libération et, à ce titre, ils se situent dans le sillage de l'Evangile. "Comme l'Evangile, ces nouveaux pouvoirs suscitent une nouvelle solidarité entre les hommes, se font la voix des 'pauvres' et prennent une distance critique par rapport à la société existante. Cependant, pour demeurer en harmonie avec l'Evangile, la voix des sans-voix devra elle-même se soumettre à la critique. A la lumière de l'Evangile, les citoyens se rappelleront que tout pouvoir est relatif, même celui qui a été durement conquis. Ils se rappelleront aussi leur devoir d'aimer les hommes qu'ils affronteront dans leurs luttes. Les nouveaux pouvoirs sont appelés à se dépasser constamment." (62)

La qualité de l'action des prêtres qui se sont engagés dans les Opérations-Dignité a été hautement appréciée. On a affirmé que "trois curés de paroisses rurales semblent avoir plus de poids et meilleurs appuis que tous les administrateurs du C.R.D. réunis." (63)

L'étude des stratégies d'action de l'Eglise de Rimouski a été centrée sur les activités d'enseignement et les engagements sociaux. Le Plan de Développement de

L'Est du Québec n'y a eu que peu d'impact, en autant qu'on peut en juger, sur les homélies, la catéchèse. L'office des Communications Sociales, pour sa part, a livré, par les media, **En 4 pages**, la radio et la télévision locales, plus de réaction aux Opérations-Dignité qu'au travail du B.A.E.Q. Enfin, quelques Commissions du Synode se sont intéressées au Plan de Développement et se sont interrogées sur les possibilités de participation au niveau du C.R.D. et de l'O.D.E.Q. Les recommandations synodales ont surtout visé à intensifier la prise de responsabilité dans le domaine social et n'ont pas voulu créer de nouvelles structures. Quant aux Opérations-Dignité, elles ont montré que les prêtres sont des hommes solidaires de leurs paroissiens et prêts à tout tenter pour les aider à se sortir d'une situation de pauvreté et d'injustice sociale.

CONCLUSION

La conclusion sera donnée sous forme de prospectives qui peuvent se dégager de l'étude poursuivie sur l'attitude de l'Eglise du diocèse de Rimouski par rapport au Plan de Développement.

La plupart des chrétiens me semblent situés entre un vieux modèle d'Eglise qui a perdu sa consistance et de nouveaux modèles qui n'ont pas trouvé leur cohérence... Dans quelle mesure, par exemple, la projection qu'on fait de certains modèles, de certaines expériences de communauté chrétienne, mord-elle sur les nouvelles solidarités et aussi les tensions de générations, de professions, de religions, de cultures, d'idéologies? (64)

1. Première prospective: choix devant les ambivalences pratiques de l'Eglise.

L'étude actuelle nous a fait voir une Eglise qui s'implique peu dans un programme de changement social et qui finalement se décide à prendre position seulement quand elle découvre que les valeurs de justice, de liberté et de dignité ne sont pas respectées. S'agit-il d'une véritable option pour le progrès social ou d'un simple rattrapage face aux événements socio-économiques? L'attitude de l'Eglise se révèle plutôt ambivalente, pas nettement établie. Ce qui prédomine surtout, c'est un réajustement, un genre de réveil en sursaut quand les valeurs annoncées par l'Evangile ne sont pas poursuivies.

Prospective: L'Eglise chrétienne présente un visage nettement ambivalent vis-à-vis les transformations sociales. Elle peut à la fois retenir la société dans un état de statu quo dominé, comme elle peut promouvoir des forces révolutionnaires. L'Eglise doit donc axer sa praxis sur les forces de libération qui sont au point de départ de son existence. Au Québec, l'Eglise a toutes les possibilités pour s'engager dans une tâche de libération de cette société en pleine conquête culturelle.

2. Deuxième prospective: nouvelle fonction de subsidiarité

Les possibilités de l'Eglise vont désormais se présenter dans un autre contexte historique que celui qui a existé au Québec jusqu'en 1960. L'Eglise devient une

institution nettement différenciée de l'Etat, c'est un fait initié par la sécularisation de la société et accepté par le Concile Vatican II. Par le processus de sécularisation, l'Etat reprend son indépendance face à l'Eglise, assume ses responsabilités dans le domaine socio-économique; l'Eglise se voit davantage confrontée à sa mission essentielle. De fait, les grandes Eglises institutionnalisées "sont des systèmes nés historiquement et pour autant différenciés au point de vue de l'organisation, pour la garde et l'enseignement des vérités de salut transmises par eux." (65)

PROSPECTIVE: Placée dans une position de seconde instance confirmée par la sécularisation grandissante de la société, l'Eglise au Québec se doit d'assumer une nouvelle fonction de subsidiarité sociale en veillant à la sauvegarde de toute la richesse de l'être humain.

3. Troisième prospective: sources d'innovation

D'où viennent les sources d'innovation? Le Concile Vatican II a beaucoup insisté sur la définition de l'Eglise comme Peuple de Dieu; notre société accorde également une grande attention à la "base". L'étude d'Otwin Massing a cependant montré que les sources d'innovation peuvent venir à la fois de certains groupes de la base et de membres du ministère institutionnalisés. (66)

Les Opérations-Dignité nous ont fait voir que des membres du culte sont habilités à saisir les aspirations de la masse. La "base" n'a pas toujours la capacité de canaliser son mécontentement, d'exprimer ses revendications; elle a besoin de leaders.

PROSPECTIVE: Les sources d'innovation surgiront d'une saisie des besoins de la "base" que des animateurs feront émerger et d'une observation attentive et accueillante des nouveaux groupes qui manifestent une vitalité nouvelle dans l'Eglise et dans la société.

EPILOGUE

Depuis 1972, l'Eglise de Rimouski s'est surtout impliquée dans le développement par l'intermédiaire de nombreux chrétiens de la base qui participent aux prises de décision. Les curés leaders des Opérations-Dignité ont été remplacés par des militants sans allégeance ecclésiale. Aux Opérations-Dignité s'est ajouté depuis janvier 1973, le regroupement des quatre localités de St-Juste, Auclair, Lejeune et Lots Renversés connu sous le nom de J.A.L. et qui a mis sur pied la coopérative de développement intégré des ressources.

Les Opérations-Dignité et le J.A.L. manifestent le courage, la créativité et l'espérance d'une population qui ne veut pas être déracinée et qui lutte constamment pour l'appropriation de son territoire.

Monique Dumais

- * L'auteur présente les parties principales de sa thèse de doctorat, soutenue à Union Theological Seminary, New-York, en décembre 1976, publié aux Editions Fides de Montréal en novembre 1978, sous le titre: **L'Eglise de Rimouski dans un contexte de développement régional (1963-1972)**. De larges extraits de cet article ont déjà été reproduits sous le titre "L'éthique sociale dans un contexte de développement régional — étude praxéologique". **Le Supplément** (Editions du Cerf) no. 128 (février 1979), pp. 93-116.
- 1. Synode diocésain de Rimouski, **Semences et récoltes**, recommandation 1, commission "La responsabilité du chrétien dans le monde d'aujourd'hui". Rimouski, Secrétariat du Conseil Diocésain de Pastorale, novembre 1972, p. 52.
- 2. Gilles Gagné "Les années de la crise", **En 4 pages** (journal diocésain), vol. 1, no 3, (novembre 1970), p. 1.
- 3. Emile Benoist, **Rimouski et les pays d'en-bas** (Montréal: Les Editions du Devoir, 1945), pp. 96, 99.
- 4. Gilles Gagné, *ibid.*
- 5. Noël Bélanger et Nive Voisine ont tracé un portrait exhaustif de Mgr Courchesne: "Portrait d'un homme libre". **Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent**, II, nos 3 et 4 (décembre 1975), pp. 20-38.
- 6. Mgr Courchesne, Lettre pastorale no 1, 24 mai 1928, **Mandements et Circulaires**, vol. 1, p. 3.
- 7. Mgr Georges Courchesne, Circulaire au clergé no 68, 10 avril 1939, **Mandements et Circulaires**, vol. II, p. 223.
- 8. Mgr Georges Courchesne, Circulaire au clergé no 106, 11 avril 1945, **Mandements et Circulaires**, vol. IV, p. 234.
- 9. Emile Benoist, **op. cit.**, pp. 52, 95.
- 10. **Ibid.**, p. 133.
- 11. ARDA: aménagement rural et développement agricole.
- 12. Clermont Dugas, **L'Est du Québec à l'heure du développement régional**, Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, I. Rimouski, Université du Québec, 1974, pp. 120-121.
- 13. **Plan de développement**. Cahier I. Rimouski, B.A.E.Q., 1966, p. 6.
- 14. **Loc. cit.**
- 15. Mgr Charles-Eugène Parent, Circulaire au clergé no 67, 2 février 1964, **Mandements. Lettres Pastorales**, vol. III, p. 487.
- 16. Jean-Paul Montminy, o.p., **Une expérience d'animation sociale auprès du clergé du territoire-pilote**. Annexe technique 23, Rimouski, B.A.E.Q., août 1964, p. 36.
- 17. L'abbé Joseph-Alphonse Beaulieu, extrait du Feuillet Paroissial de S.-Jacques le Majeur, Causapscai, 19 juillet 1964, cité par Montminy, **op. cit.**, pp. 35-36.
- 18. L'O.D.E.Q. (Office de Développement de l'Est du Québec) est créé en 1968 pour voir à l'exécution du Plan. Le C.R.D. (Conseil Régional de Développement) est chargé de représenter la population auprès de cet organisme gouvernemental.
- 19. Monique Dumais et Pierre Fortin, "Une Eglise au seuil d'un nouvel engagement social", **Une Eglise d'hier à demain**. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973, p. 148.
- 20. Clermont Dugas, "Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972", **Cahiers de géographie de Québec**, vol. 17, no 41 (septembre 1973), p. 287.
- 21. Charles Banville, prêtre, président de l'Opération-Dignité I, "L'origine de l'Opération-Dignité", conférence prononcée à Québec en 1971 au congrès des Ingénieurs forestiers du Québec, Mirméographie.
- 22. **Progrès-Echo**, (hebdomadaire rimouskois), 9 déc. 1970, p. 6; cf. **En 4 pages**, vol. 1, 1, no 4 (décembre 1970), p. 4.
- 23. **Progrès-Echo**, 6 juin 1973.
- 24. Clermont Dugas, **L'Est du Québec à l'heure du développement régional**, pp. 280-282.
- 25. **Plan de développement**, cahier 1, p. 17.
- 26. **Ibid.**, p. 18. J. Friedmann, cité par H. Janne, **Les problèmes de la planification**, Université de Bruxelles (janvier 1962), p. 121.
- 27. **Ibid.**
- 28. Charles Banville, **op. cit.**, p. 2. cf. Ernest Simard "Le ferment dans la pâte", **La Gazette du Travail**, mars 1973, pp. 148-157.
- 29. Charles Banville, **op. cit.**, p. 1.
- 30. Clermont Dugas, **op. cit.**, p. 290.
- 31. Ernest Simard, **op. cit.**
- 32. Arrêté en conseil 2874-72 du 27 septembre 1972: "concernant un programme d'aide aux migrants applicable à l'arrière-pays de la région de l'Est du Québec".
- 33. Clermont Dugas, "L'Est du Québec", **Québec-Science** 6 (1975), 34-41.
- 34. Ernest Simard, "Les Opérations-Dignité dans le mirage des 'nouveaux pouvoirs' ou la lancée d'une Eglise nouvelle", **Le renouveau chrétien au Québec**, Héritage et projet, 12. Montréal, Fides, 1974, p. 225.
- 35. Entrevue avec Charles Banville, février 1976.
- 36. Synode diocésain de Rimouski, **Pistes de recherche**, Rimouski, Secrétariat général du Synode, 1971, pp. 138, 304, 341, 345, 383, 393, 402-406, 419-420.
- 37. **Ibid.**, p. 381.
- 38. **Ibid.**, pp. 138, 351, 406.
- 39. B.A.E.Q., Cahier I, p. 19.
- 40. Clermont Dugas, **op. cit.**, p. 121.
- 41. **Ibid.**, p. 123.
- 42. cf. les distinctions entre rationalité substantielle et rationalité fonctionnelle, Karl Mannheim, **Man and Society in an Age of Reconstruction**. New York, Harcourt, Brace & World, Inc., 1940, p. 58.
- 43. Georges-Henri Dubé, "La participation de la population au premier plan-directeur de développement de la région-pilote", Conseil du Plan, B.A.E.Q., septembre 1965; (mirméographie), p. 61. cf. Marc-A. Morency, **Animation sociale: l'expérience du B.A.E.Q.** Annexe technique 20. Rimouski, Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, 1966, p. 7.
- 44. Georges-Henri Dubé, **op. cit.**, pp. 7-8.
- 45. B.A.E.Q., **Plan de Développement**, cahier I, p. V.
- 46. Clermont Dugas, **op. cit.**, pp. 121-122.
- 47. **Ibid.**, p. 120.
- 48. Léon Dion, sociologue de l'Université Laval de Québec, a prononcé une conférence "Vers une conscience autodéterminée" au congrès du C.R.D. à Rimouski, mai 1972. Elle a été publiée dans la **Revue de l'Association canadienne de langue française**. Pour un Canada français autodéterminé, no 1, (décembre 1971), 4-11, et dans **Le pro-chaine Révolution**, Montréal, Léméac, 1973, pp. 260-274. Aussi cf. Dugas, **op. cit.**, p. 124. J.-Claude Lebel affirme que le B.A.E.Q. "aura largement contribué à faire émerger le climat psychologique qui constitue la condition essentielle d'un tel développement". **op. cit.**, p. 21.
- 49. Jean-Claude Lebel, "L'Est du Québec. Une expérience de planification régionale", conférence prononcée à l'Université d'Ottawa, 2 mars 1972, (Mirméographie), pp. 24-25.
- 50. Clermont Dugas, **op. cit.**, pp. 312-314.
- 51. **Ibid.**, p. 313.
- 52. Gilles Roy, **En 4 pages**, 2, no 2, (octobre 1971), p. 3.
- 53. Spécialement pour les émissions "Chantiers", pendant le Carême 1972, portant sur la libération.
- 54. Robert Rioux, "Un premier plan de développement du territoire", no 12 (décembre 1966), pp. 228-231; Louis-Philippe Rioux, "Le Plan, mort ou résurrection du territoire rural?", no 2 (février 1967), pp. 32-33.

55. **Pistes de recherches**, pp. 341-345.
 56. **Ibid**, p. 406.
 57. **Semences et récoltes**, p. 22.
 58. **Ibid**, p. 45.
 59. A titre d'exemples, la thèse de Denis Pinard: **Les 'Opérations-Dignité' de l'Est du Québec: analyse et évaluation**; Mémoire en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (anthropologie) non publié. Université de Montréal, Département d'Anthropologie, mars 1975; la pièce de théâtre **Marchands de ballounes**, composée et jouée par une troupe de la région de Rimouski, "Les gens d'en-bas", au cours de l'année 1975. Cette pièce critique fortement la connivence des pouvoirs Etat et Eglise.
 60. Charles Banville, **Les Opérations-Dignité**. Québec, Le Fonds de Recherches forestières de l'Université Laval, 1977, p. 25.
 61. Ernest Simard, communication au Synode, 2 octobre 1971, **En 4 pages** 2, no 2 (octobre 1971), p. 1.
 62. Ernest Simard, "Les Opérations-Dignité...", pp. 267-268.
 63. Gilles Gagné, "Dans les Opérations-Dignité, ou jusqu'ou faut-il aller?" **En 4 pages**, 2, no 8 (avril 1972), p. 3.
 64. Jacques Grand'Maison, "Foi et engagement politique", **Maintenant**, no 112 (janvier 1972), p. 18.
 65. Otwin Massing, "'Religion', base et 'groupes d'expression'", **COncilium**, 104 (1975), p. 53.
 66. **Ibid**, p. 61.



Musée Régional. Restauration de la première Eglise de pierre de Rimouski. 1975.